



commune de
Walincourt-Selvigny

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2025**

Date de la convocation :

11/12/2025

EFFECTIF LÉGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux décembre à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance publique ordinaire, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Jérôme MELI, Maire.

Etaient présents : Bruno CASEZ – Marie-Françoise DELLOUE – André-Marie FORRIERRE – Laurent HUTIN – Maïté LEFEBVRE – Jérôme MELI – Agnès PETYT – Michel PETYT – Floriane THIELAIN – Yves WAYEMBERGE

Etaient absents : Marlène BACQUET – Alain COYOT – Isabelle GALLOIS – Damien LECOMpte – Mathieu WARENHEM –

Ont donné pouvoir : Pascal BENGIN à Jérôme MELI – Aude BOCQUET à Laurent HUTIN – Chantal MAILLY à Mathieu WARENHEM – Christine WAYEMBERGE à Floriane THIELAIN.

Quorum : fixé à 10 membres présents, atteint

Secrétaire de séance : Bruno CASEZ

Objet de la délibération : PASS'SPORTS 2025

Numéro de la délibération : délibération 2025-054

Le Maire liste le nombre de pass'sports délivrés par les associations et propose au conseil municipal de les financer selon le détail suivant :

Association	Nombre de pass'sports rendus et validés	Prix de la licence	TOTAL
FOOTBALL	18	38 €	684 €
TENNIS	9	38 €	342 €
BASKET	53	38 €	2 014 €
MUSIQUE	5	38 €	190 €
TAI DO	4	38 €	152 €
EQUITATION	8	38 €	304 €
WAL DANCE DYNAMIK	48	30 €	1 440 €
TOTAL	145		5 126 €

Le conseil municipal, par vote à main levée, **VALIDE le financement des pass'sports 2025 pour un montant de 5 126 €**. Les crédits sont inscrits au compte 65748.

Résultat du vote : POUR à l'Unanimité.

Mairie

Place Jean Jaurès

59127 Walincourt-Selvigny

03.27.82.70.37

03.27.78.81.81

contact@walincourt-selvigny.fr

Site internet : <http://walincourt-selvigny.fr>



Pour extrait conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

Le Maire,
Jérôme MELI .

Acte rendu exécutoire par sa publication
et sa transmission en Sous-Préfecture
de Cambrai le 23/12/2025.

Le secrétaire de séance,
Bruno CASEZ.